## Konkurse Faillites Fallimenti

## No 65 Freitag, 03.04.2009 127. Jahrgang

- 1. Débitrice:
  - **Fotocopytout Sàrl**, Rte de Bourguillon 6, c/o Risse Christian, **1723 Marly**
- 2. Déclaration de faillite: 01.09.2008
- 3. Suspension de faillite: 17.03.2009
- 4. Echéance selon art. 230 al. 2 LP: 14.04.2009

- Echéance selon art. 230 al. 2 LP: 14.04.2009
  Avance de frais: CHF 5'000.00
   Indication: La faillite sera clôturée si, dans le délai susmentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée.
  Remarques: But: exploitation d'une imprimerie express; impression numérique couleur tous formats; créations graphiques; reprises de données; impression offset quadrichromie et conception de sites Internet; import et export de machines à broder, de textiles et de produits publicitaires. (réf. sect. 2) (réf. sect. 2)

Office cantonal des faillites, P. Porchet, substitut 1700 Fribourg

(00364161)